Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 44 (1906)

Heft: 52

Artikel: Aux noces d'or de Jean-Louis

Autor: V.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-203872

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ABONNEMENTS NOUVEAUX

Les nouveaux abonnés pour 1907 recevront gratuitement les numéros de décembre 1906.

Modestie à part.

Nous sommes perplexes. Voyons, chers lecteurs, que feriez-vous à notre place si vous receviez de gentils vers, comme ceux que voici? Les publieriez-vous ou bien en garderiez-vous modestement le secret?

米

Ballade du « Conteur vaudois. »

Je suis le joyeux messager Qui s'en va par les routes blanches, A travers vignes et vergers Jusqu'aux monts tout blancs d'avalanches. Jé connais, ainsi qu'il se doit, Mon pays, d'Onnens à Yvorne, J'en ai même passé les bornes: Je suis le gai Conteur vaudois.

On ne m'a pas appris le ton Des grands hérauts de la réclame; Je n'ai qu'un petit mirliton, Mais j'y souffle toute mon âme. Et quand, cheminant par les bois, Je rencontre une âme lassée, J'y jette une bonne pensée: Je suis le gai Conteur vaudois.

Vous faut il un peu de soleil? Un peu de galté jeune et fraîche? Je viendrai sonner le réveil Dans votre cœur, fût-il revêche. Et, le soir, à l'heure où l'on croit Etre tout seul dans sa chambrette, Vous entendrez ma chansonnette: Je suis le gai *Conteur vaudois*.

ENVOI
Bonne Vaudoise et bon Vaudois,
— Eussiez-vous une voix qui tremble,
Lisez fidèlement ensemble
Votre joyeux Conteur vaudois.

N''', décembre 1906.

Paysan du Seyon.

Le jour de l'An et les étrennes.

L'est convenu que, lorsqu'on a passé l'âge de l'enfance, le jour de l'An est une calamité. Des dérangements inutiles, des compliments hypocrites, des cadeaux à faire, voilà ce que ce jour représente pour les grandes personnes, sans compter l'ennui de lire quelques articles sur ce sujet, où l'on nous apprend que les étrennes étaient en honneur chez les Romains, qui se souhaitaient la « bonne année » en s'offrant, économiquement, des branches d'arbres et des fleurs.

Les gens qui médisent des étrennes sont des gens ennuyeux. Il y a bien longtemps que je n'en reçois plus, mais j'en donne encore et je vous assure que la part me paraît plus belle. J'aime à visiter les boutiques fin décembre. A tout autre époque, il faut du moins avoir le

prétexte d'acheter; vers le nouvel-an, les curieux sont presque aussi bien reçus que les acheteurs. C'est hier que j'ai fait ma tournée, et je me suis amusé du spectacle que présentait les rues. A voir la foule dans certaines boutiques, on les aurait crues livrées au pillage; chacun en sort les mains pleines : ici, c'est un papa qui porte un tambour et une poupée sous les bras; là, une dame qui marchande une petite bicyclette; chez le papetier les amateurs de cartes illustrées se serrent les coudes; chez le libraire les beaux livres illustrés attirent les bibliophiles; chez les bijoutiers, des maris galants choisissent quelque bijou pour madame; chez les confiseurs, les vendeuses remplissent les boîtes, les sacs, les coffrets.. Partout, c'était la vente, la fièvre commerciale, le plaisir, en un mot.

Et c'est déjà une bonne chose. D'autre part, il est impossible de ne pas être touché par la joie des enfants. Leur égoïsme naïf et franc nous repose de l'égoïsme compliqué et dissimulé des hommes faits. Il n'y a qu'un enfant, toujours le même. C'est, par exemple, celui de Gavarni, à qui un visiteur a promis un bonbon quand il s'en irait, et qui lui dit : « Donne-le tout de suite et va-t-en! » Je suis un peu comme le misanthrope et je préfère à tout ces façons où la vérité parle toute pure. Sachons donc trouver dans la joie des enfants la compensation désirable à toutes les misères de l'année nouvelle. Ils sont, étant des êtres humains, profondément désintèressés. Mais, au moins, ils ne dissimulent pas leurs instincts et ne nous font pas subir l'odieux : « Oh! c'est vraiment trop », des gens qui pensent, au contraire, que ce n'est pas assez.

Et, d'ailleurs, si le bonheur ne vous fut pas donné d'avoir des petits gosses à qui porter des étrennes, parcourez les rues, stationnez devant les boutiques, où, derrière la glace des vitrines, les beaux jouets sont exposés. Regardez leurs joyeux regards, écoutez leurs exclamations admiratives et, s'ils sont pauvres, sortez de votre poche une piécette et achetez à ces déshérités un jouet, un truc quelconque. Et de leur bonheur vous serez convaincu de l'utilité des étrennes.

Mais pour que la joie des enfants soit sans mélange, j'engage vivement les papas, mamans et grands parents, à les dispenser absolument de toute surprise à la famille. La surprise consiste généralement en une fable apprise par cœur ou un morceau de piano tapoté sur un malencontreux Pleyel. Outre que le régal est mince pour les auditeurs, ces petits êtres apprendront assez tôt la loi qui veut que chaque plaisir soit payé d'une peine.

Mme de Grardin, qui a infiniment philosophé sur le jour de l'An et qui, comme moi, proteste au nom des enfants contre la mauvaise humeur témoignée aujourd'hui, un peu partout, contre les obligations du 1er janvier, aime les étrennes parce qu'elles apprennent à l'enfance la notion du temps et celle de la propriété. Je ne sais pas si Mme de Girardin a raison! La

notion exacte du temps est une des plus lentes à venir aux cerveaux humains, étant très compliquée en elle-même. Quant à la propriété, l'enfant a bien, comme le sauvage, l'instinct de l'appropriation de l'objet qui le tente sur le moment, mais il ne reste longtemps à cette période ingénue. Ce sont, j'imagine, les affreux parents, nous mêmes, qui corrompons les jeunes gamins et les douces gamines en leur disant des choses odieuses, telles que: « Enferme tes livres, qui sont à toi », ou : « Ne casse pas ton polichinelle, qui t'appartient ». Livré à luimême, l'enfant est destructeur et échangeur; quand je pense que nous grondons nos gosses quand ils donnent leurs jouets au premier venu, ou les troquent sans discernement.

Quelle hérésie!

LE PÈRE GRISE.

La chose publique.

Les rois, les empereurs, en vrais oiseaux de proie, A tout s'approprier semblent mettre leur joie : Ils font dire toujours: Les théâtres royaux Et les jardins royaux... ou bien impériaux, (Suivant la main qui tient le sceptre symbolique); On dit: Châteaux royaux... surtout Trésor royal. Enfin, tout est royal ou bien impérial., Mais la dette pourtant: c'est la dette publique.

ETIENNE ARAGO.

La bonne femme.

Une bonne femme, dit on, doit ressembler à trois choses et en même temps ne pas leur ressembler.

D'abord elle doit être comme un escargot, pour se tenir dans sa maison; mais elle ne doit pas ressembler à un escargot pour porter sur son dos tout ce qu'elle a.

Elle doit être comme un écho, pour répondre quand on lui parle; mais elle ne doit pas être comme un écho pour avoir toujours le dernier mot et pour répéter tout ce qu'on lui dit.

Elle doit être semblable à une horloge, pour marquer toujours l'heure par sa régularité; mais elle ne doit pas, comme une horloge, parler si haut que toute la ville l'entende.

Au clair! — On jugeait un cambrioleur convaincu d'avoir brisé la devanture d'un bijoutier pour s'emparer des montres accrochées à l'étalage.

— Accusé, demande le président, lorsqu' après avoir percé le volet et brisé la glace, vous passâtes le bras par le trou, c'était, n'est-il pas vrai, pour retirer les bijoux et les montres renfermés dans l'étalage?

— Bien sûr, c'était pas pour en mettre.

Aux noces d'or de Jean-Louis.

L'ANNÉE 1906 a été fertile en événements, dans le canton de Vaud. Cependant, à moins d'y avoir été mêlé comme Jean-Louis, qui s'en souviendra dans un demi-siècle? Si notre ami vit jusque-là, ce que nous lui souhaitons de tout cœur, peut-être en parlera-t-il à

peu près ainsi à ses petits-enfants :

« 1906 fut avant tout l'année de ce vin fameux dont j'ai gardé les douze dernières bouteilles pour mes noces d'or de ce jour. Vous avez pu voir qu'il a moins vieilli que votre grand'mère et moi. Les grappes qui le donnèrent semblaient de l'or bruni; elles avaient des reflets du soleil de feu qui les caressa jusqu'à la vendange, sans interruption, du moins je n'ai pas souvenance qu'il fût tombé une goutte de pluie durant tout l'été à notre vigne du Belingard. Si grande était la sécheresse que les sources tarirent un peu partout. On vit des cours d'eau, assez gros d'ordinaire, absolument à sec. Les poissons se traînajent lamentablement dans la vase du lac de Bret; beaucoup y demeurèrent pétrifiés On ne possédait pas encore, comme aujourd'hui, ces appareils qui aspirent l'eau du Léman à une grande hauteur et la distribuent dans une quantité de villes et de villages. Ce furent les habitants de Morges qui en donnèrent les premiers l'idée en fifant l'eau du lac au moyen d'une énorme seringue.

Mais 1906 m'est demeuré gravé dans la mémoire à cause d'autres faits encore. Ce fut au printemps de cette année que les premiers trains franchirent le Simplon. Il y eut à cette occasion de grandes réjouissances en Suisse et en Italie. Victor-Emmanuel III, l'aïeul du roi actuel, vint à Brigue, avec ses ministres et ses généraux. Les membres du gouvernement vaudois s'assirent à sa table avec les représentants de la Confédération. Moi qui vous parle, je le vis de tout près, car il passa la revue des troupes auxquelles j'appartenais comme dragon. Après cette fête de Brigue, il y en eut d'autres, plus grandioses encore, à Lausanne, Vevey et Montreux, à Genève, à Sion et en Italie. On conduisit les invités suisses jusqu'à Gênes; ils montèrent sur des cuirassés aux mâts desquels flottait le drapeau rouge à la croix blanche. Bref, c'était dans les deux pays une allégresse dont vous ne pouvez vous faire une idée. mes petits, vous qui avez maintenant des ballons dirigeables pour passer par dessus les Alpes et qui trouvez cela tout simple.

Il y eut peu de Vaudois qui ne s'accordèrent pas, cette année-là, un voyage au Simplon et en Lombardie. Pour mon compte, j'allai trois fois à Milan, où il y avait une exposition universelle; ce fut d'abord avec le Grand Conseil, dont je faisais partie; puis avec un millier de membres de la Société vaudoise d'agriculture. qui étaient curieux de voir si les fromages et les tommes de chèvres de là-bas valaient les nôtres; j'y retournai enfin pendant notre lune de miel; mais votre grand'maman ne garda pas le meilleur des souvenirs de cette tournée, parce qu'elle se fit voler son collier d'or en plein Dôme, où elle m'avait entraîné...

- Ce collier, je le regrette encore, dirait M^{me} Jean-Louis, il me venait de ma mère.

- Bah! pour te consoler, je t'en donnai un tout aussi beau quand nous allâmes au tir cantonal de Nyon. Et personne ne te l'a pris, celuilà; tu l'as conservé avec le coquemar d'argent que je décrochai au stand. Car, mes chers enfants, j'étais, sans me vanter, un assez bon tireur.

- Oui, mon Jean-Louis, tu ne courais que trop les tirs et les autres fêtes.

- Tu oublies, ma chérie, que tu m'accompagnas partout, cette année-là, pendant nos fiançailles et après. Ne te souviens-tu pas de la réunion des Secours mutuels, à Oron; de l'inauguration du buste de Jomini, à Payerne; d'une soirée à l'ancien petit Théâtre de Lausanne, où l'on jouait une pièce de Benjamin Vallotton, la Pente, si je ne me trompe; et de cette promenade d'automne à Yverdon, où nous avons visité les restes d'un camp romain?

- Tu passes sous silence une fête de lutteurs

à Renens, où tu ne m'invitas pas, non plus qu'à l'inauguration de la statue de Louis Ruchonnet et qu'au centenaire de Belles-Lettres, où il y avait pourtant tes deux cousines.

– Au centenaire de Belles-Lettres! mais, ma pauvre vieille, comment y aurais-je pris part, moi qui avais porté la casquette rouge de l'Helvetia! Quant à l'inauguration de la statue de Ruchonnet, c'était une fête pour hommes, comme celle de l'érection du monument des Jordils, comme l'inauguration du palais de Rumine.

- A propos du palais de Rumine, te rappelles-tu, Jean-Louis, notre visite au Musée des Beaux-Arts, dont les salles venaient de s'ouvrir, et combien l'oncle Paul, qui s'y connaissait, s'extasiait sur le bon goût des installations et sur la valeur d'un tas de toiles dont les beautés nous avaient échappé jusqu'alors ?...

- Oui, oui... Je me souviens aussi que tu me tirais par la manche quand je m'arrêtais devant la Nubienne ou devant la Diane de Gleyre.

- Je te tirais par la manche, parce que, en face de ces tableaux, tu étais « pèdze » comme lorsque tu te mettais à parler de l'interdiction de l'absinthe avec des politiciens ou du traité espagnol avec des vignerons.

Tiens, tu n'as pas oublié les colères du vignoble ni la campagne contre l'absinthe! Ce furent là, en effet, des événements mémorables. L'absinthe, qu'on ne trouve plus aujourd'hui que dans les pharmacies, était alors un apéritif assez en vogue; les Vaudois y renoncèrent ce-pendant, les médecins leur ayant démontré qu'elle troublait la raison et empoisonnait le corps. Mais, en se privant ainsi de la liqueur qu'on appelait « la verte », ils voulurent surtout faire plaişir aux dames, car c'est elles qui s'étaient le plus démenées contre l'absinthe...

- Ta, ta, ta! tu arranges l'histoire à ta façon; la galanterie des électeurs n'eut rien à voir làdedans!

- Si fait, ma chère amie; tu sais bien que pour être citoyen, on n'en pense pas moins à sa femme... Mais, où en étais-je de mes souvenirs de 1906 ? Ah! oui, après cette question de l'absinthe, ce qui préoccupa le plus les Vaudois, ce furent les vins espagnols. Ces crus nous inondaient littéralement. Nos vignerons, pour qui l'existence était déjà dure, demandaient qu'on leur fit payer d'enormes droits d'entrée. Mais, majorisées par la Suisse allemande, les Chambres fédérales conclurent avec l'Espagne un traité de commerce qui nous livrait pieds et poings liés aux marchands de panadès. Ce fut dans tout le vignoble une déception qui se traduisit par de véhémentes protestations dans une impressionnante assemblée populaire tenue à Lutry, et où j'assistais avec mon père et mes trois oncles.

Je crois vous avoir dit maintenant tout ce qui se passa de saillant dans notre canton l'année de notre mariage... Non, ce n'est pas tout. Le Grand Conseil décida d'interner les alcooliques, et c'est à la suite de ce vote qu'on bâtit ces asiles à peu près vides aujourd'hui.

A présent, mes enfants, je suis bien au bout de ma chronique. Achevons ces bouteilles de 1906 et puissiez-vous célébrer à votre tour vos noces d'or dans d'aussi bonnes dispositions que vos grands-parents!»

Tsalandè et Bounan.

UEMIN tot sè ressâ, tot sè redipettè et tot rèvin su lo tapis! N'avé jamé sondzi qu'on satsè vegnaî, din sti Diu mondo, à mè rèdèvezâ dai z'afféres ques vo z'ave contâ (lai ia dè cein on par d'ans), que sè fan la veilla dè Tsalandè. Et bin volhai-vo craire qu'on min a rèparlâ pas pllie lhein quiet hier'à né. I'araî daô mau à dèvenâ coui l'est que me l'a rènovalâ?

*Voir mon précédent article sur *Tsalandè*, lequel a paru dans le *Conteur* du 26 décembre 1903.

N'est portant pas dè bin lhein et, praô su que vo la cognaîté, quand bin ne sort quazu plliequa, damachin que sè fà vîlhe. L'est la Gritelet, la Gritelet à Pierr'Abram à l'Ossele; vaî, ma faî, la Gritelet. Coui l'aret cru!?

Passavo dévant tsi leu, in vegnin daô bou. avoué mon joudzo dézo lo bré et lè mans din mè catsettès (la bise, que rèlèvavè la qua, n'îrè rin tsauda), et, ne sondzîvo pas à veri la tita, quand m'ouyo criâ pè mon nom. L'étaî la Gritelet que salhiessaî dè la tsappa avoué onna fordenâye d'épinguelhons.

- Est-te vo que vo m'appelâdè, Gritelet? que

- Oï. Sta lezi intrè à l'hoto onna menuta, te vaô pas t'arrétâ.

 Mè faut allâ po balhi aî bîtès... – Tè vu pas bin intréteni vin adi.

Su intrâ à la cousena, m'a fé chetâ proutso daô fû, et, teindu que crouyivo ma pipa, mè fâ, in tsampin son prin contrè l'étoupiau:

– T'in a raôbyâ dai chincès que faut fére la né dè Tsalandè!?...

- Est-te veré?

- Mâ bin su... et pas rinquiè dai chincès.

- Quié-iou raôbyâ, dan?

- Lai ia d'aboo cî vîlho diton, que mon péregrand no desaî que l'avai dzo oyu dere quand étai bouébo: Ti le compto ne se reilhan pas à Tsalande, po dere que cliao que fan mau, se pâssan intrè lè gottès teindu on teimps, vin adi on dzo iau tot sè dèvoilè et tot sè pâyè.

- Pu, quiet d'autro ?

- T'aret dû marquâ qu'à Tsalandè on fasaî daô fû tota la né. Mîmameint, que mè sovin, qu'onn'annaïe mon pére, po ménadzi lè z'étallès, ètaî zu trairè on tronc Derraî lo Dévin que l'avaî rebattâ tot riond su lo foyidzo. Aô maîtin dè la né vouaite-que pas qu'on oû tsantâ lo coucou. On sava: pas quiet sè dere et on sè vouaîtivè ti, du lè z'ous ai z'autrès, in aôvrin fè ge, quand lo tronc s'équartayè et laissè salhi on bî coucou que s'invôle asse ridou qu'on'inludzo amont la tsemena. Paret que cî pourr'ozi s'irè innitâ din onna buda, que lai avaî aô tronc, et ma faî on iadzo que l'a cheintu lo tsaud s'est cru aô salhi et l'a queminci à tsantâ.

T'aret pu dere assebin cein que ié vu fére à la cordagnire quand l'étai in tsi no...

Ou'avaî-te fé?

- Et bin l'avaî praî onna coulhî, — iena dè clliaô vîlhès coulhî in pliomb, riondès, quemin on avaî daô passâ, - et met dedin onna pincha. dè farna mècliaïe avoué iena dè chindrès. Pu, in tegnin sa coulhî dai dues mans, draî devant li, l'étaî zelaye, in clliouzin lè ge et martsin à la rècoulètta, quantiè vers lo pouaî, iau l'avai pompâ onna gotta d'îdye po fére dè la papetta avoué sa farna et sè chindrès. La vayo adi, lo mîm'affére que se cein s'étaî passâ sta matena: l'est mè que la clliaîrîvo. Apri l'avaî vudyi sa papetta dein onn'assiéta que l'avaî tréposâve su la trablietta dè la fenîtra dè son pailo. Lo leindéman no z'avaî réde que l'avaî vu in révo on bî gros valet que medzivè cllia papetta et que, daô tant que la trovâvè bouna, s'in reletsîvè lè pottès. L'étaî cique que dèvessaî maryâ et no l'avaî dè pintâ dai pî à la tîta. L'îrè bin lo mîmo quiet lo cordagni. Te vaî quemin cein sè rapportè, tot paraî.

La serveinta que n'in zu apri la cordagnîre li, adan, po savaî l'hommo que l'aret plie tard, allâvè queri la Liturgie...

- Quemin, la Liturgie :...

- Po cein faut pas ître pouaîraôla... Mè, ne vudré rin... Faut allà la prindre à l'église, su la chaire, à la miné, et liairo, dévant quiet dè sè cutsi, la prayîre daô mariadzo; pu, po drumi, teni la Liturgie dézo sa tîta. Fâ lo mîm'effet quiet la papetta à la farna et aî chindrès su la trablietta dè la fenîtra. Lo lulu qu'on vaî in chondzo l'est cisique qu'on vaô avaî, ne ratè pas. Noutra servinta avaî vu on corps tot barbu. L'est veré que s'n'ommo n'a min zu dè barba,